



Procès-Verbal du Conseil municipal extraordinaire du 20 juillet 2023 à 19 H 00

Convocation faite le : 13/07/2023

Membres en exercice : 14

PRESENTS :

Mesdames ISAAC Annick, LAFFONT Viviane, MARCON Julie et VINOT Valérie.

Messieurs GRIMAUULT Wilfried, PLISSONNEAU Frédéric, THEBAULT Christophe et Monsieur ROSSIGNOL Joël, Président

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur FRANCESCHI David procuration à Monsieur GRIMAUULT Wilfried

Monsieur RENAUD Francis procuration à Madame LAFFONT Viviane

Monsieur SAUVANET Hugues procuration à Madame ISAAC Annick

Monsieur LEAU Benjamin procuration à Monsieur THEBAULT Christophe

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames BOYELDIEU Vanessa et COCHON Anaïs

Madame MARCON Julie est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

Le Procès-verbal de la séance du 27/06/2023 est approuvé à l'unanimité.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h15.

L'ORDRE DU JOUR COMPREND 1 POINT

- 1- Modification des horaires de l'école primaire Jean-Bouchet pour la rentrée 2023/2024 ;
- 2- Questions diverses.

1 – Modification des horaires de l'école primaire Jean-Bouchet pour la rentrée 2023/2024

Monsieur le Maire informe l'assemblée que L'école primaire Jean Bouchet est une école qui fonctionne actuellement selon les horaires 8h45-11h45 / 13h15-16h15.

Lors du Conseil d'école du mardi 13 juin 2023, La directrice de l'école a formulé une demande de modification d'horaires pour la raison suivante :

Suite à l'évaluation de l'école, les institutrices se sont aperçues qu'il serait plus pertinent d'avoir une matinée plus longue que l'après-midi, les élèves étant plus attentifs et concentrés dans la matinée.

Cette demande a été accueillie favorablement par les parents d'élèves élus au conseil d'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De modifier les horaires de l'école primaire Jean-Bouchet comme suit : Le matin 8h45 à 12h15 et l'après-midi 13h45 à 16h15.
- D'autoriser Monsieur le maire à signer toutes pièces relatives à cette délibération.

Nombre de votants : 11 POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3 – Questions diverses

Retransmission du match d'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby 2023

Le Conseil Municipal propose de rediffuser le match d'ouverture de la coupe du monde de Rugby (France-Nouvelle Zélande, le vendredi 8 septembre 2023 à la salle de fête à partir de 20H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H25

**Le Maire,
Joël ROSSIGNOL**

**Le Secrétaire de séance
MARCON Julie**